

■ Du rituel à l'UMP (suite)

Suite à l'article paru dans notre édition du 17 juillet, concernant l'adoption, par les élus de l'opposition clermontoise (groupe *UMP et Apparentés*), de la délibération portant sur l'achat d'un terrain en vue d'y établir un abattoir pour l'Aïd El-Kébir, le groupe a souhaité apporter quelques précisions.

Lors de la réunion préparatoire au Conseil municipal, le 24 juin dernier, aucun des trois élus présents – Anne Courtillé, Jean-Pierre Brenas et Didier Muller – ne s'était engagé à voter contre la délibération de l'abattoir, «*seules quelques réserves avaient été émises quant au peu de clarté et aux modalités d'application de ce dossier*».

Selon ces élus, «*il y a eu un malentendu de la part d'Annie Emery*». Car le groupe «*s'était uniquement engagé à voter sur ce projet d'abattoir dans la mesure où la négociation serait menée, entre autres, avec le CRCM - Conseil Représentatif du Culte Musulman, mis en place par Nicolas Sarkozy [alors ministre de l'Intérieur] – et non avec une seule et unique association*». Et comme l'exécutif municipal a finalement conclu un arrangement avec le CRCM, le groupe d'opposition a donc décidé de voter pour.

Face aux critiques au sein même de la droite, Jean-Pierre Brenas entend «*rappeler la définition de la laïcité*». Celle-ci consiste à «*rendre possible la pratique de tous les cultes*». Du coup, «*en émettant un avis favorable à l'achat du terrain destiné à l'implantation d'un abattoir rituel, nous avons souhaité mettre fin à des pratiques barbares et cruelles d'un autre âge*», conclut-il.